

Avis de constitution

SOCIETE « AZUR OR EXTRACTION » en abrégé « AOE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è  
TRANCHE FEUX DU COMPLEXE Lot 38672 Ilot 313, Lot  
38672, Ilot 313

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZUR OR EXTRACTION » en  
abrégé « AOE »

Objet : La recherche, l'exploration, l'exploitation minière, La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, société en participation ou autrement ; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, dans les limites définies par la loi.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è  
TRANCHE FEUX DU COMPLEXE Lot 38672 Ilot 313, Lot  
38672, Ilot 313

Dirigeant(s) M OUATTARA BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01984 du 27/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12706/GTCA/RC/2025 du 27/02/2025

